



## DE LA PAROLE AUX GESTES

**G**ouverne démocratique

**E**tat maître d'œuvre

**S**ervices publics et programmes sociaux de qualité

**T**ravailleuses et travailleurs reconnus

**E**nvironnement véritablement durable

**S**ystème économique équitable

# ***De la parole aux gestes***

## **Les propositions des syndicats membres du Secrétariat intersyndical des services publics et de ses 300 000 travailleuses et travailleurs (CSQ, FIQ, APTS, SFPQ, SPGQ)**

La Déclaration politique du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), *De la parole aux gestes*, fait suite à la crise financière, devenue une crise économique et une crise de justice distributive. Pour concrétiser cette Déclaration, le SISP réclame du gouvernement du Québec des gestes concrets et des gestes législatifs dans six domaines d'intervention :

### **G**ouverne démocratique

La gouverne démocratique doit traduire la volonté de l'ensemble de la population et non pas les seuls intérêts des multinationales et des monopoles privés. L'information, la participation et la représentation légitime en constituent le fondement. Le gouvernement doit également rendre des comptes. En conséquence, le SISP réclame :

- L'instauration de mécanismes de consultations publics transparents, en lieu et place des commissions extraparlimentaires, des commissions parlementaires sur invitation ou à huis clos et des pseudos sondages en ligne;
- L'adoption du projet de loi 99, *Loi modifiant le Code de procédure civile*, pour prévenir l'utilisation abusive des tribunaux et favoriser le respect de la liberté d'expression et la participation des citoyens aux débats publics, projet de loi mort au feuillet en 2008;
- La convocation d'une commission parlementaire afin d'étudier le projet de loi 107, *Loi modifiant la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire et la Loi sur l'Université du Québec en matière de gouvernance* et le projet de loi 110, *Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel en matière de gouvernance*, projets de loi morts au feuillet en 2008;
- La tenue d'une enquête du Vérificateur général du Québec sur les pratiques des dirigeants de la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

### **É**tat maître d'œuvre

L'État doit demeurer le maître d'œuvre de son intervention et cesser d'être soumis aux règles commerciales et aux marchés financiers. En conséquence, le SISP réclame :

- Le maintien et le développement de l'expertise professionnelle et technique au sein des ministères et organismes publics;
- L'abolition de la politique de non-remplacement d'un travailleur sur deux dans la fonction publique du Québec.

## **Services publics et programmes sociaux de qualité**

Le défaut volontaire de ressources, la déréglementation, les privatisations, la sous-traitance et la tarification constituent autant de méthodes utilisées par le gouvernement pour atteindre le déficit de services publics. Il faut renverser cette tendance et améliorer la qualité des infrastructures, offrir une gamme élargie de services publics et les doter de personnel, de budget et de ressources suffisantes. En conséquence, le SISP réclame :

- L'abandon du recours aux partenariats public-privé, à la sous-traitance, aux ressources externes et à la main-d'œuvre indépendante généralement fournie par des agences de placement pour le développement, la dispensation des services publics ou les projets d'infrastructures;
- L'abrogation de la Loi 33 et de sa réglementation ainsi que le maintien de l'étanchéité de la pratique médicale afin d'éviter la mise en place d'un système de santé privé parallèle;
- L'amélioration de la disponibilité et du financement public des soins à domicile.

## **Travailleuses et travailleurs reconnus**

En période de crise financière et économique, les emplois, les salaires et les régimes de retraite des travailleuses et des travailleurs doivent être protégés. En conséquence, le SISP réclame :

- Le respect des droits syndicaux, particulièrement le droit de se syndiquer et celui de négocier;
- L'adoption d'une politique permettant la dénonciation publique d'actes répréhensibles pour protéger les travailleuses et les travailleurs des secteurs public et parapublic témoins de fraudes, de malversations, de gaspillages ou de tout autre geste susceptible de nuire à l'intérêt public;
- La hausse du salaire minimum à 10,43 dollars de l'heure;
- L'application aux secteurs non-prioritaires des mécanismes de prévention prévus à la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (LSST) et l'élargissement des protections prévues à la Loi à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs présents sur le territoire québécois.

## **Environnement véritablement durable**

La mise en œuvre d'un nouveau modèle de développement s'impose. Un « Green New Deal » qui allie création d'emplois et protection de l'environnement fait son chemin. Les projets, tout en réduisant les inégalités de revenus, la protection de l'environnement et l'amélioration des services publics, doivent inclure un développement véritablement durable. En conséquence, le SISP réclame :

- Le respect intégral de la *Loi sur la qualité de l'environnement* lors de la mise en œuvre de projets d'infrastructures;
- Une gestion gouvernementale responsable de l'eau dans une perspective de santé publique, de développement durable et de souveraineté;
- L'instauration de modèles de certification de produits et de services éco-responsables entièrement élaborés, appliqués et contrôlés par le secteur public.

## **Système économique équitable**

Les plans de relance à être adoptés pour contrer la crise financière et économique doivent garantir un financement accru du secteur public, une fiscalité juste et progressive qui assure la redistribution de la richesse afin de réduire les inégalités et des engagements fermes en faveur de services publics accessibles et de qualité. En conséquence, le SISP réclame :

- La mise en œuvre des mesures proposées lors des consultations pré-budgétaires et qui visent à soutenir et à réorienter l'économie, à soutenir les personnes affectées par la crise et à poursuivre le développement des services publics et des programmes sociaux;
- La mise en œuvre d'un véritable plan de lutte contre la pauvreté;
- L'amélioration de la progressivité du régime d'imposition québécois.

Ce sont là les revendications du SISP pour la prochaine session parlementaire, afin que les travailleuses et les travailleurs puissent vivre dans une société où priment le bien commun, la coopération et l'écologie.

CSQ, la Centrale des syndicats du Québec

FIQ, la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec

SFPQ, le Syndicat de la fonction publique du Québec

APTS, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux

SPGQ, le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec